

Direction Régionale Académique de l'Enseignement Supérieur

Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par : Mélanie GALAND

Tél: 04 42 91 71 45

Mél: ce.draes@region-academique-paca.fr

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1 Aix-en-Provence, le 22 novembre 2021

Le recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation

S/C du recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements de la région académique PACA (établissements accueillant des formations post baccalauréat)

Objet : renouvellement des représentants étudiants au sein des conseils d'administration des CROUS

Je vous informe que les élections pour le renouvellement du mandat des représentants des étudiants aux conseils d'administration des CROUS d'Aix-Marseille Avignon et de Nice-Toulon auront lieu du 6 au 10 décembre 2021. Pour la première fois, le vote est organisé par voie électronique, mode de vote plus moderne, plus accessible et sécurisé.

Je vous rappelle que l'action sociale mise en œuvre par le CROUS en faveur des étudiants concerne notamment l'attribution des bourses et des aides d'urgence, le logement et la restauration.

L'accroissement de la participation des étudiants au fonctionnement des établissements et le rôle que les élus étudiants ont à jouer en la matière constituent un enjeu démocratique majeur pour l'ensemble de notre communauté éducative.

Dans le cadre de la communication relative à ces élections organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation je vous remercie de bien vouloir transmettre à vos étudiants, par voie électronique, les informations ci-jointes en les invitant à consulter le site Internet du CROUS sur lequel figure les modalités de vote, ainsi que les listes de candidats (pour l'académie d'Aix Marseille: https://www.crous-aix-marseille.fr/crous/elections-ca-crous, pour l'académie de Nice: https://www.crous-nice.fr/crous/elus-etudiants/election-representants-etudiants-2021).

Aussi, je vous remercie de bien vouloir autoriser la propagande électorale au sein de vos établissements durant toute la période du scrutin en facilitant l'accès des locaux aux représentants des différentes organisations étudiantes. Les éventuelles interventions des représentants des organisations étudiantes pendant cette période seront organisées en concertation avec vous, dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité actuellement en vigueur. Vous veillerez à ce qu'elles ne perturbent pas le déroulement normal des activités pédagogiques.

Je vous remercie vivement de votre précieuse collaboration pour assurer à ces élections le meilleur succès possible.

Philippe DULBECCO

K (when